T75.1_ noyade et submersion non mortelle

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	34	31
dont cas avec diagnostic isolé	21	21

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	49.2	50.1
Age médian	52.47	52.86
Proportion des accidents professionnels	4%	4%
part des femmes	12%	12%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	18787	8250
Médiane des prestations	4111	3843
10% des cas ont des prestations inférieures à	1047	1039
10% des cas ont des prestations supérieures à	20566	14969
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	77%	55%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	386812	332498
Médiane des prestations	9629	6474
10% des cas ont des prestations inférieures à	1720	1665
10% des cas ont des prestations supérieures à	1533209	1219059
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	56%	56%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	5	5
Part de cas avec indemnité journalière	16%	15%
Médiane des prestations	75	2
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	12	0
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	0	0

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	26	24
Nombre moyen de cas avec IR par année	0	0
Part de cas avec IR	1.2%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.7%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	61%	0%
Somme des degrés d´invalidité par année	24%	0%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	2%	0%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 133 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) T75.1_
en 2016-2020, dont 120 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

T75.1_ noyade et submersion non mortelle

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

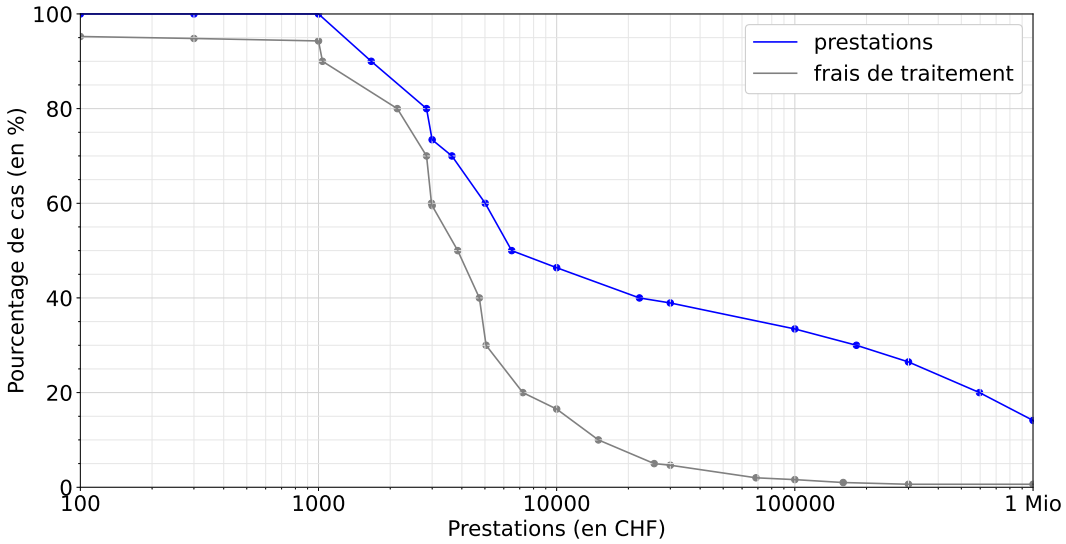

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

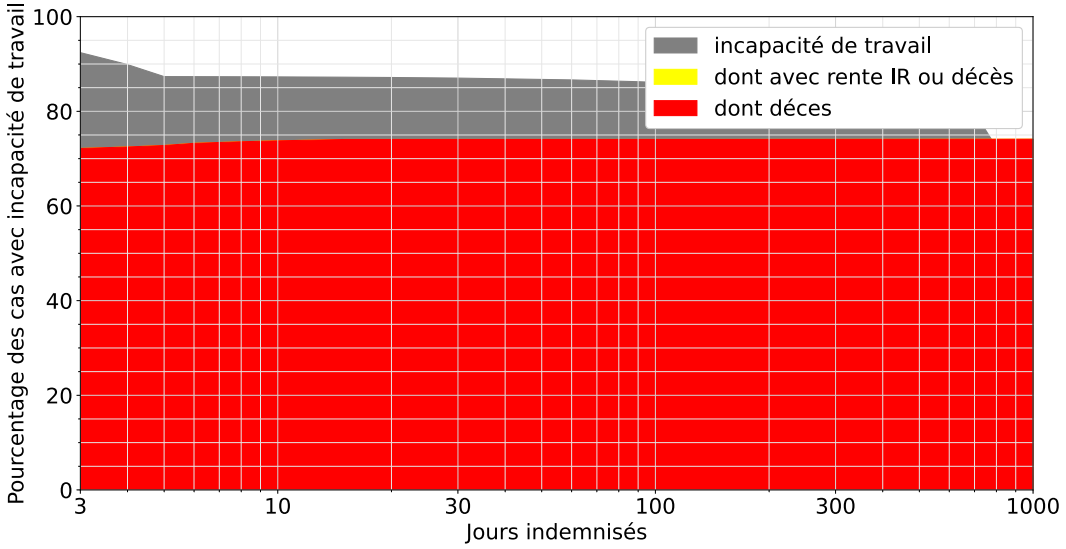

Exemple de lecture:
Après trois mois,86 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 74.1% des cas, dont 0.0% de rentes invalidité et 74.1% des cas de décès.